

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI<sup>e</sup> siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (à droite) examine la tenue des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV AUTONOME CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

NUOBY - D.L.

## Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

## Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mat

# Revue de presse du mercredi 6 mai 2026

ROMAN SCHREVEN

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont traîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiété. Il y avait une vraie rénitence dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

## DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



« Ce s'annonce compliqué pour les CPAS... » © D.L.

Qua près chai née; gou pas pas pas tion

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

# Les smartphones boudés à la Chambre

## SECRET POLITIQUE

Vooruit veut interdire tout appareil électronique dans les commissions qui se tiennent à huis clos, pour prévenir les fuites

**T**out ce qui se dit au Parlement n'a pas vocation à être rendu public. Pour des raisons de sécurité, certaines discussions doivent rester secrètes, même pour les électeurs envers qui les représentants du peuple ont des obligations de transparence.

À la Chambre, plusieurs commissions siègent à huis clos: celles chargées du suivi des Comités permanents P et R (contrôle des services de police et de renseignement), du contrôle des achats et ventes militaires et du suivi des missions militaires. Ni journalistes ni public ne peuvent y assister et aucun live-stream n'est disponible.

### ■ Fuites

Il arrive pourtant que les contenus confidentiels partagés dans ces espaces arrivent sur la place publique. Cela peut se produire lorsque des documents sont "fuités" par des mem-

bres de ces commissions, en direction de journalistes, de syndicats, de groupes de pression ou d'organisations amies. Ce qui peut passablement irriter certains élus.

**Les objets connectés présentent un "risque croissant".**

Fin avril, après la diffusion d'un reportage Pano de la VRT sur le plan anti-drone de la Belgique, le ministre de la Défense Theo Francken (N-VA) avait fustigé "*l'utilisation de documents confidentiels*" par la VRT, accusant des adversaires politiques d'avoir transmis des dossiers confidentiels examinés en commission. "*Quelqu'un a fourni à Pano des documents militaires secrets. Est-ce punissable? Oui.*"

Une fuite peut également résulter du piratage du matériel électronique des députés à l'aide de lo-

giciels espions.

Vooruit considère qu'un moyen de se prémunir contre ces types de fuite serait l'interdiction des moyens de communication électronique dans ces réunions à huis clos. Dans sa proposition de loi, le député Axel Weydt précise que les téléphones portables, les ordinateurs portables, les montres connectées, les smartphones ainsi que les tablettes présentent "*un risque croissant pour la confidentialité et la sécurité des discussions*".

### ■ Risques

Lors d'un briefing du SGRS (Service général du renseignement et de la sécurité) et de la VSSE (Veiligheid van de Staat/Sûreté de l'État) qui s'est tenu en décembre 2024 à la Chambre, ces instances avaient par ailleurs déjà préconisé d'être vigilant sur les risques liés aux fuites des échanges tenus dans ces commissions.

La proposition, qui nécessite une modification du règlement de la Chambre, n'a pas encore été soumise au vote.

Gauvain Dos Santos

# Charges urbanistiques imposées à Holcim : La ville fait appel au médiateur wallon

MONS

La ville estime que ces charges urbanistiques sont une compensation à la dégradation visuelle du paysage montois

**L**a majorité LB-PTB-Ecolo n'en démord pas: elle souhaite que le groupe Holcim Obourg assume certaines charges urbanistiques pour compenser l'impact de la construction d'une cheminée 1,5 fois plus haute que le beffroi, nécessaire dans le cadre du projet GO4ZERO visant la production de clincker et de ciment décarbonés. En l'occurrence, les élus réclament de la société qu'elle prenne à sa charge la rénovation de la place de Saint-Denis et la plantation de quelque 4.400 arbres.

**"Ces charges urbanistiques nous paraissent très raisonnables."**

Mais la société ne l'entend pas de cette oreille, puisqu'un recours avait été introduit par cette dernière auprès de la Région wallonne. En novembre dernier, le ministre donnait sa réponse. Ce faisant, il commuait la réalisation des travaux de la place de Saint-Denis à une compensation de 500.000 euros, et diminuait de moitié les planta-

tions envisagées. Ce qui ne satisfait pas la ville de Mons, qui sollicite désormais l'intervention du médiateur de la Région wallonne.

**■ "Un coup de poing dans le paysage"**

*"Nous estimons que oui, la construction d'une tour 1,5 fois plus haute que le beffroi aurait un impact durable sur la population, sur le cadre de vie des Montois, ce qui justifie l'imposition de charges urbanistiques, qui nous paraissent d'ailleurs très raisonnables",* explique Maxime Pourtois (LB), échevin en charge de l'urbanisme. *"Sur base du recours introduit par Holcim, le ministre motive sa décision et transforme les charges imposées en 500.000 euros et 700 arbres. Ce que nous regrettons, car si certaines villes et communes imposent des charges urbanistiques sous forme d'argent, à Mons, nous faisons le choix d'appliquer l'esprit du CODT, avec des charges en nature, et donc plutôt des aménagements."*

Le collège communal estime que la décision du ministre va à l'encontre de cette philosophie, et sollicite le médiateur pour espérer obtenir gain de cause.

*"Nous ne demandons pas d'argent, nous demandons que l'impact visuel du projet soit en quelque sorte compensé par d'autres aménagements utiles à l'intérêt public. Cette tour, même si elle est nécessaire, est un véritable coup de poing dans le paysage montois",* insiste l'échevin.

**■ Soutenir l'activité économique... mais "pas à n'importe quel prix"**

Pour le bourgmestre, il est primordial qu'Holcim, qui bénéficie d'importantes aides publiques pour mener à bien son projet de décarbonation, joue le jeu et accepte ces charges urbanistiques. *"Nous espérons que chacun pourra nous soutenir dans notre démarche:*

*Nous soutenons l'activité économique, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. La ville de Mons ne doit pas se taire, ne doit pas se mettre à plat ventre au nom du développement économique alors que les répercussions pour la population sont bien réelles."*

Une façon, pour le bourgmestre, de répondre à Georges-Louis Bouchez (Mons en Mieux) qui considère toujours ces charges urbanistiques comme une forme de racket. *"Tout ce que vous allez gagner, c'est que la direction d'Holcim décide d'investir ailleurs car en Belgique, et singulièrement à Mons, tout est plus compliqué et on leur fait comprendre que l'on ne veut pas d'eux",*

estime le réformateur. *"Lorsqu'on demande à une société de refaire une place qui est située à plusieurs kilomètres de son site, cela équivaut à lui faire acheter son permis! Cette façon de traiter les investisseurs est déplorable, plus encore lorsque l'on sait que le projet porté par Holcim est pris en exemple et que les aides publiques qui lui sont apportées le sont parce que c'est le pouvoir politique qui impose une décarbonation des activités!"*

Convaincu que la ville de Mons fait fausse route en imposant des charges urbanistiques, l'élu de l'opposition évoque les conséquences de ce genre de demandes. *"Vous envoyez un très mauvais signal aux entreprises qui souhaitent s'implanter chez nous. Ce qu'on leur dit, c'est, 'si vous voulez venir à Mons, venez mais il faudra peut-être rénover la place du village voisin'. Comme si voir une haute cheminée sur une place flambant neuf permettait d'apaiser les cœurs."*

Le collège communal n'entend pas faire marche arrière et rappelle que l'imposition de charges urbanistiques est autorisée partout, à Mons comme ailleurs, *"y compris dans les régions libérales"*. Reste donc à voir quelle sera la position du médiateur wallon.



**■ La nouvelle tour d'Holcim sera une fois et demie plus grande que le beffroi de Mons.** © PHOTO NEWS

# Le CPAS passe aux maisons de vie

LA LOUVIÈRE

C'est une première en Wallonie pour des résidences publiques ; et ça cache plus qu'un changement d'appellation

**A** La Louvière, les maisons de repos du CPAS changent de nom... et surtout de philosophie. Les sites des Aubépines et du Laetare deviennent désormais des "maisons de vie". Une évolution qui dépasse largement le simple rebranding, pour s'inscrire dans une transformation plus profonde de l'accompagnement des aînés.

Derrière cette nouvelle appellation, le CPAS entend mettre l'accent sur une approche centrée sur la personne. Objectif: considérer chaque résident comme un individu à part entière, avec son histoire, ses envies et son pouvoir de décision. *"Vieillir ne signifie pas disparaître. J'ose même dire que la vieillesse est le plus bel âge. Et nous voulons promettre à nos résidents qu'ils seront bien accompagnés quand ils entrent en maison de vie"*, souligne Pascal Leroy (PS), président du CPAS.

**Des travaux vont être lancés en septembre sur le site du Laetare.**

Concrètement, cette philosophie se traduit par une attention accrue portée aux habitudes de vie, aux besoins et au rythme de chacun. L'accompagnement se veut plus individualisé, basé sur l'écoute, l'observation et le respect du libre choix. La qualité de la re-

lation humaine est placée au même niveau que celle des soins.

Le projet s'inscrit dans le Programme stratégique transversal du CPAS, avec une volonté claire: renforcer la politique sociale en faveur des aînés. Cela passe notamment par une participation accrue des résidents à la vie quotidienne, des activités porteuses de sens et une amélioration continue des services. Autre axe fort: le maintien du lien social. Les maisons de vie encouragent la présence des familles, les projets intergénérationnels et les partenariats locaux.

Sur le terrain, cette évolution s'accompagne aussi d'adaptations des infrastructures. Aux Aubépines, le site continue de se développer après une rénovation déjà engagée, notamment avec des aménagements favorisant le bien-être. Une fresque de l'artiste louviérois, Philippe Decressac, y sera bientôt dévoilée. Du côté du Laetare, un projet plus vaste est annoncé pour adapter les lieux à ce nouveau modèle.

Si le concept existe déjà dans le secteur privé, c'est une première pour des maisons de repos publiques en Wallonie.

Preuve que l'on vit dans ces maisons louviéroises: du haut de ses 80 ans, Jean-Pierre a annoncé qu'il allait épouser Chantal aux Aubépines après 20 ans de fiançailles!

Grégoire Lalieu



# Lorena : « C'est très douloureux à vivre ! »

LORE THOUVENIN

La deuxième journée du procès d'assises a été particulièrement éprouvante, avec les récits des policiers, émus, puis les images des scènes et des victimes, la diffusion des appels au 112. La vidéo, avec le son, du moment où Paolo Falzone roule sur Fred D'Andrea.

## «EXTRÊMEMENT VIOLENT»

Lorena Cascarano, depuis le drame, est orpheline. Ces images, elle les avait vues une fois, durant l'enquête, par choix. Mais le choc n'en est pas diminué. Elle se confie : « C'était une journée extrêmement difficile, déjà que la première, elle était assez intense, mais celle-ci, on peut dire que c'est monté d'un cran, puisqu'on a dû voir des vidéos, on a dû entendre des témoignages, des enquêteurs, etc. On a vu l'impensable, en fait. » Sa voix tremble. « On a juste vu nos proches dans un état que je ne souhaite à personne de voir. Ce sont des images extrêmement violentes, pour ma part, il y en a pour lesquelles j'ai baissé les yeux, parce que c'était trop. Et on a vu des vidéos de lui en



Lorena Cascarano et Me David Gelay. © Belga

train de se filmer, on a vu la fameuse vidéo du crash final et ça a été extrêmement douloureux à vivre. »

Son avocat, Me Dimitri De Becco, est lui-même secoué. « J'ai déjà fait des dizaines de cours d'assises, j'y ai jamais vécu à un moment comme ça. Ces vidéos étaient effroyables, le son des appels de secours, c'est vraiment glaçant. Et vivre ça en même temps que les survivants dans la même salle, ça laisse une impression extrêmement forte. J'espère que les jurés, grâce à ça, prennent quand même conscience de ce qui s'est passé cette nuit-là. »

Me David Gelay évoque aussi des « images atroces. » Notamment, « On a vu les images du gille, D'Andrea, qui se fait véri-

tablement écraser avec le son qui va avec. On a vu le premier impact. C'était une journée particulièrement éprouvante qui permet vraiment d'appréhender l'extrême gravité des faits, et aussi l'attitude des accusés qui est vraiment indescriptiblement épouvantable. Il n'y a pas de mot par rapport à l'absence de réaction. » Sur l'attitude de Paolo Falzone, qui n'a jeté qu'un coup d'œil furtif à l'une ou l'autre vidéo, « Je crois qu'on est face à quelqu'un qui ne prend pas la mesure... je n'arrive pas à le sonder. Effectivement, il est recroquevillé sur lui-même, il exprime très peu de regrets, très peu de compassion, pas d'excuse. Une attitude qui, je crois, est conforme à l'image qu'on avait de lui. » ■

## L'ÉMOTION INTACTE DES POLICIERS SUR LE DRAME, PRÈS DE QUATRE ANS PLUS TARD

Canular ? Attentat ? Les policiers ne savaient que penser lors des premiers appels dès 5h07. Pros, ils témoignent, renseignent les jurés. Mais les voix se nouent. L'émotion est demeurée intacte.

L'heure H, c'est 5h07 du matin. Un véhicule venait de foncer dans la foule : 20 personnes étaient au sol. « Un carnage ». Rue Aubry, la BMW enfin stoppée avec deux victimes éventrant le pare-brise, Paolo téléphonait à sa mère : « J'ai fait une connerie ». Un homme est sur le capot : la tête de Salvatore Imperiale a traversé le pare-brise. Il est décédé. Une dame aussi, est recroquevillée à l'intérieur, vivante. « Je la maintiens éveillée pendant que les deux occupants sont menottés, explique une policière. On a attendu très longtemps les secours, qui intervenaient en priorité rue des Canadiens... On ne touche à rien. » Les deux occupants sont mis dans le combi. Le père de Paolo arrive, très énervé, il voulait voir le véhicule. « Heureusement qu'il y avait le combi, vitres teintées. » Car « On a évité une émeute qui aurait pu survenir. »

« Paolo téléphonait, explique un collègue. Il a fallu hausser le ton pour qu'il revienne à la réalité. Il voit ma main à mon holster, il me dit : 'Je ne peux pas assumer ça, abats-moi'. Je n'oublierai jamais ça. »

Un autre policier hésite : « Ça me marquera toujours. Je ne vois pas... le pied de M. Imperiale. » Le médecin déclarera son décès.

« Je m'excuse auprès des parties civiles pour le descriptif que je vais faire », entame un policier. « Je m'en souviendrai jusqu'à mes derniers instants », dit-il la voix nouée. « Je présente mes sincères condoléances. »

Le récit de l'horreur continue. Tentatives de réanimation de Frédéric D'Andrea, le flanc gauche maculé de sang, qui atteint bientôt un mètre de diamètre. « Je suis ému par rapport à ça. J'ai dû... enjamber une rivière de sang rouge vif. » On s'organise. Plan catastrophe, poste médical avancé au home l'Espoir. Un pompier volontaire retraité aide au 'tri' (« il faut parler comme ça ») des blessés. On collationne les noms des défunts pour les annonces aux proches. Il faut évacuer les véhicules de la rue. « La panique de cet événement, je ne peux y mettre de mot », note encore un policier qui loue au passage la solidarité citoyenne.

Des suites de la gestion - efficace- de la 'phase de chaos', « certains collègues en ont été malades. On n'est jamais formés pour l'après-vécu d'un tel événement. L'état psychologique de certains s'en est méchamment senti. » ■

# « Je veux que ça s'arrête » : les riverains n'en peuvent plus des nuisances du club de padel

À Neufvilles, l'enquête publique sur la régularisation de 2 terrains d'un club de padel suscite de vives réactions. À quelques jours de la clôture, des riverains dénoncent nuisances sonores et irrégularités dans le dossier. « Nous allons analyser les plans et voir si des améliorations sont prévues », signale la commune.



Thomas Colinet habite chemin des Errauves depuis 2009. © D.R.

CEDRIC LOBELLE

À Neufvilles, une enquête publique autour du club « Padel & Vous » approche de son terme, ce vendredi 8 mai. Le dossier porte sur la régularisation de deux terrains de padel intérieurs supplémentaires par rapport aux trois qui avaient été accordés initialement, ainsi que sur l'aménagement d'un étage destiné notamment à la cafétéria. Le club est situé chemin des Errauves, dans des anciens hangars de stockage.

Pour certains riverains, le débat dépasse largement les aspects administratifs. Thomas Colinet, qui habite à une vingtaine de mètres du site et est installé dans le quartier depuis 2009, évoque un quotidien devenu difficile depuis l'arrivée du club en 2021.

« Le gros problème, ce sont les nuisances sonores. Les bâtiments, d'anciens hangars de stockage, ont été réhabilités, mais jamais isolés au niveau sonorisation et ça résonne énormément. On entend les impacts de balle, mais aussi

les cris des joueurs et parfois même leurs conversations », explique-t-il.

## « JE NE PROFITE PLUS DE MA MAISON »

Selon lui, les perturbations sonores sont quasi permanentes. « Je ne sais jamais quand je vais être au calme. Même en semaine, ça peut commencer ou s'arrêter à n'importe quel moment. Il peut être 10 heures, je pense être tranquille, puis une heure plus tard, ça reprend. On ne sait jamais à quoi s'attendre. Le club est ouvert de 9h à 23h, ce qui est déjà assez large, mais les

week-end ou les jours fériés, je pensais pouvoir me reposer, mais ce n'est pas le cas. »

## « JE SUIS À BOUT, JE VEUX QUE ÇA S'ARRÊTE »

Le riverain indique par ailleurs avoir déjà averti les exploitants et sollicité à plusieurs reprises les services de police afin de faire constater les nuisances. Il évoque également une augmentation du trafic dans les rues avois-

seul. À quelques jours de la clôture, des riverains appellent les citoyens concernés à réagir avant le 8 mai afin de peser sur la décision finale.

## LE PADEL « INCOMPATIBLE AVEC LA ZONE »

Ils avancent plusieurs arguments. Parmi ceux-ci, notamment, la construction et l'exploitation, dans un bâtiment proche, de deux terrains supplémentaires, sans permis

## L'ÉCHEVIN VINCENT HOST (URBANISME) : « NOUS ALLONS ANALYSER LES PLANS »



Vincent Host, échevin de l'Urbanisme à Soignies. © David Claes

Contacté, l'échevin de l'Urbanisme de Soignies Vincent Host (Ensemble/Les Engagés) rappelle que le dossier est toujours en cours d'analyse.

« L'enquête publique est en cours jusqu'au 8 mai et nous étudierons l'ensemble des remarques qui nous parviennent avant de nous prononcer », indique-t-il.

L'élu précise également que les aménagements aujourd'hui concernés par la demande de régularisation, à savoir deux terrains de padel supplémentaires et un étage pour la buvette, ne figuraient pas dans le

permis accordé en 2021. Il rappelle en revanche que le projet d'origine, portant sur trois terrains, avait bien été autorisé. « Le permis initial a été approuvé par le fonctionnaire délégué », souligne-t-il.

Concernant les perturbations, principalement sonores, il indique que la commune examinera les éléments introduits dans le dossier. « Nous allons analyser les plans et voir si des améliorations sont prévues, notamment en matière de bruit. »

Il rappelle enfin que les nuisances sonores relèvent du respect du règlement communal. « En cas de dépassement, des constats peuvent être réalisés et traités comme pour toute autre situation. » ■

C. LO.

nuisances s'étendent parfois bien au-delà en soirée. »

Il affirme également entendre les bruits depuis l'intérieur de son habitation. « Même fenêtres fermées, si la maison est calme, je les entends. À force, on finit par y penser tout le temps. Quand je regarde la télévision, je dois monter le son pour ne pas les entendre. »

Une situation qui impacte directement sa qualité de vie.

« J'ai acheté cette maison pour le jardin, mais aujourd'hui je n'en profite plus. Le soir, le

nantes, ainsi que certains comportements inciviques liés à la fréquentation du site.

« J'y pense même la nuit, ça devient compliqué. Je ferme tout, j'essaie de m'isoler, mais je ne profite plus de chez moi. »

Fatigué par la situation, il reconnaît être arrivé à bout. « Aujourd'hui, j'en suis au point où j'aimerais que ça s'arrête complètement. »

Thomas Colinet vient de déposer une réclamation argumentée dans le cadre de cette enquête publique. Il n'est pas le

préalable, en plus des trois initialement autorisés. Ces deux terrains font notamment l'objet de cette procédure de régularisation. Ils rappellent aussi que cette activité récréative (et bruyante) qu'est le padel est incompatible avec la zone économique mixte dans laquelle elle est implantée.

Ils dénoncent l'absence de certaines études obligatoires dans le cadre de la procédure en cours ainsi qu'un affichage insuffisant aux alentours du site concerné. Ils évoquent également des problèmes liés à la gestion des eaux usées, avec des rejets insuffisamment traités vers un cours d'eau voisin, ainsi qu'un déficit de places de stationnement.

Plus largement, ces riverains estiment que ce type d'activité s'intègre difficilement dans un village à caractère essentiellement résidentiel et rural comme Neufvilles.

Ils appellent dès lors les autorités à refuser la régularisation et à prendre des mesures pour mettre fin aux nuisances. ■



Le padel est un sport devenu très à la mode ces dernières années. © S.P.

# CINQ PYLÔNES ÉLECTRIQUES DE 75 M DE HAUT DÉFIGURERONT LE DOMAINE DE LOUVIGNIES

Le projet de Boucle du Hainaut pourrait mettre en péril le site historique du château de Louvignies et ses activités. Sa propriétaire, la Baronne Florence de Moreau, lance l'alerte !

LAURINE HANQUET

Le château de Louvignies à Soignies pourrait voir son avenir compromis par le projet de la Boucle du Hainaut. La ligne à très haute tension envisagée par Elia prévoit en effet l'implantation de cinq pylônes de 75 mètres à seulement 300 mètres du domaine, un scénario jugé « catastrophique » par sa propriétaire, Florence de Moreau.

Depuis 2017, elle restaure ce château familial dont les origines remontent à une tour médiévale attestée en 1389. « C'est un lieu unique en Belgique et en France qui a conservé tout de son 19<sup>ème</sup> siècle : les objets, les meubles, les souvenirs, même des lettres d'amour... C'est mieux qu'un musée, tout est resté en place. Nous sommes véritablement le Downtown Abbey belge », explique-t-elle. Le site, appartenant à la même famille depuis 1716, s'est imposé comme un témoin rare de cette époque.

Ouvert au public depuis la fin des années 80, le domaine attire chaque année entre

20.000 et 25.000 visiteurs. Expositions, événements, visites et animations rythment la vie du château. « Les gens sont reçus comme dans une maison privée. Ils repartent avec des étoiles dans les yeux, ce qui me motive tout particulièrement », confie la châtelaine. Cette activité constitue un pilier essentiel pour financer l'entretien du site, qui ne bénéficie pas de subsides : « Nous avons refait la toiture, traité la mэрule, refait les planchers, nous devons, entre autres, encore remettre l'électricité aux normes »

Mais l'équilibre économique du château repose aussi sur



Le château. © DR

les tournages. De grandes productions cinématographiques comme *Germinal* de Claude Berri, *Angel* de François Ozon ou encore *Coward* de Lukas Dhont récemment, ont utilisé le château de Louvignies comme décor. « Les films me permettent de restaurer le château. Sans cela, ce serait impossible », souligne Florence de Moreau.

## UNE DÉVALORISATION PATRIMONIALE

L'installation de pylônes à proximité directe du domaine mettrait fin à cette activité. « S'il y a des pylônes autour, les tournages s'arrêtent. Ce serait un anachronisme total », insiste-t-elle. Le parc paysager de 15 hectares, dessiné au 19<sup>ème</sup> siècle, serait lui aussi profondément défiguré par ces infrastructures de 75 mètres de haut, soit « trois fois la hauteur du château ».

Au-delà de l'aspect visuel, la propriétaire redoute un effet domino sur toute l'activité du site. « Sous des lignes à très haute tension, les visiteurs ne viendront plus se promener. Les événements s'arrêteront



Florence de Moreau restaure le château de Louvignies depuis 2017. © DR

aussi », affirme-t-elle. Avec des conséquences directes : « Sans les tournages, sans les événements, sans les visiteurs, il n'y a plus de revenus. Sans revenus, il n'y a plus de château. C'est aussi simple et aussi brutal que cela ». Elle évoque également des inquiétudes sanitaires liées à l'exposition aux champs électromagnétiques des lignes à très haute tension. Si elle ne s'oppose pas à la transition énergétique, Florence de Moreau appelle à revoir le projet. « On veut tous le développement du Hainaut,

de la Wallonie et de notre pays, mais pas à n'importe quel prix », plaide-t-elle, demandant notamment d'étudier d'autres tracés ou l'enfouissement des lignes. Elle insiste également sur la nécessité d'une décision politique « éclairée » : « Agir vite, c'est bien, mais il faut penser au long terme ». La mobilisation s'organise désormais pour tenter de préserver ce patrimoine, devenu au fil du temps un acteur culturel et touristique majeur de la région. ■

# LE CUL DE POULE GARDE SON BIB GOURMAND, D'AUTRES RESTOS RÉCOMPENSÉS AU GUIDE MICHELIN

Plusieurs tables de la région sont à nouveau distinguées dans le Guide Michelin 2026. « Cul de Poule » conserve son « Bib Gourmand », comme « Il était une fois » et « La Fermette des Pins ». « Au Gré du vent » garde son étoile.

AUDREY CADOR

C'est une nouvelle reconnaissance pour Arnaud Molle. À 40 ans, le chef et patron du restaurant « Cul de Poule », à Binche, vient de décrocher son « Bib Gourmand » du Guide Michelin pour la sixième année consécutive. « Ça veut dire qu'on propose toujours de la qualité », insiste le quadragénaire.

Une reconnaissance partagée avec d'autres tables de la région, également distinguées.

## UN MENU DE QUALITÉ À PRIX MAÎTRISÉ

Le « Bib Gourmand » récompense des établissements proposant une cuisine de qualité à prix accessible. À l'origine, il s'agissait d'un menu fixe à maximum 45 euros pour une entrée, un plat et un dessert. Aujourd'hui, le seuil a évolué. « Au-

jourd'hui, nous sommes plus ou moins entre 49 et 55 euros grand maximum », explique le chef, qui souligne l'augmentation des coûts, notamment des matières premières et de l'énergie.

Dans son établissement, le menu se décline avec du choix : une entrée viande, une entrée poisson, idem pour les plats, ainsi que deux desserts.

## UNE CUISINE QUI SUIT LES SAISONS

Le menu « Bib Gourmand » est renouvelé toutes les trois semaines. Le chef Molle veille à travailler des produits de saison. « Il y a quelques semaines, c'était la période de la Saint-Jacques. Maintenant, que la pêche est terminée, nous allons proposer des asperges, car c'est la grande saison », précise-t-il.

Derrière cette réussite, une



Arnaud Molle, le chef et patron du restaurant Cul de Poule, à Binche. © DR



petite équipe soudée. « Je suis en cuisine. Et mon ouvrier de salle est là depuis le début ! Ça fait 15 ans qu'on travaille ensemble », déclare Arnaud Molle, en continuant, « Une commis de cuisine complète l'équipe depuis cinq ans. On se connaît par cœur », souligne le chef. En plus du menu « Bib Gourmand », le restaurant propose une carte renouvelée toutes les trois semaines et une carte de suggestions mise à jour chaque semaine.

## PLUSIEURS RESTAURANTS DISTINGUÉS DANS LA RÉGION

Les inspecteurs Michelin passent une à deux fois par an, parfois anonymement. « Ça fait plaisir pour moi et pour mon équipe. Et surtout, nous sommes heureux de savoir qu'ils passent dans la région du Centre et que plusieurs restaurants ont été récompensés » conclut le quadragénaire.

Par ailleurs, les restaurants « Il était une fois toi et moi », à Arquennes, et « La Fer-

mette des Pins », à Buvrinnes, ont également conservé leur « Bib Gourmand ».

De son côté, le restaurant *Au Gré du Vent*, à Seneffe, garde son étoile au Guide Michelin. L'établissement a réagi avec émotion à cette distinction sur sa page Facebook. « Cette reconnaissance nous touche profondément et récompense un travail de chaque instant. Merci à nos équipes, pour leur engagement, leur précision et leur passion au quotidien. Merci à nos producteurs et fournisseurs, pour la qualité exceptionnelle de leurs produits et leur confiance. »

Un message a aussi été adressé aux clients. « Merci à vous, chers clients, pour votre fidélité et pour ces moments partagés à chaque service. Cette étoile, c'est avant tout une aventure humaine que nous sommes heureux de continuer à écrire avec vous. » ■

## ÉCAUSSINNES

# Le Pileri, grand absent du Guide Michelin 2026 : « On s'y attendait cette année... »

Le Pileri, à Écaussinnes, a changé de chef et a logiquement perdu son étoile Michelin. L'équipe assume cette transition et veut continuer à faire évoluer sa cuisine tout en restant fidèle à l'esprit de la maison.

AUDREY CADOR

**A** Écaussinnes, Le Pileri, restaurant gastronomique dont la réputation dépasse de très loin les frontières de la région du Centre, entame une nouvelle étape. Avec l'arrivée d'un nouveau chef en cuisine, l'établissement a récemment changé de direction... et dès lors perdu son étoile au Guide Michelin.

Une situation qui ne surprend pas l'équipe. « On savait qu'il y avait la perte. On s'y attendait cette année », expliquent Youri Cymbalenko et François Vandecasteele, les gérants.

### AVEC HUMILITÉ, MAIS DÉTERMINATION !

Dans un message adressé à ses clients, le restaurant confirme : « Nous pouvons constater que Le Pileri ne figure plus parmi les restaurants étoilés du guide. » Une décision « fréquente lorsqu'un chef reprend la cuisine », mais qui n'est pas acceptée dans l'indifférence. « Malgré ce tournant, la volonté reste claire : préserver l'identi-

té du lieu. « On essaie de garder le standing et surtout l'ambiance du restaurant », souligne le chef.

Le Pileri, dont l'histoire remonte à 1907, entend conserver ce qui a fait sa réputation. « C'est une maison qui existe depuis longtemps, donc on essaie de garder ce que les anciens propriétaires ont apporté », déclare Youri Cymbalenko.

### « ALLER VERS L'AVANT »

Si la perte de l'étoile est actée, l'équipe ne compte pas baisser les bras. « Nous allons continuer à aller vers l'avant », affirme-t-il, avec l'espoir de rebondir. Cette décision est accueillie avec hu-



Les patrons du Pileri à Ecaussinnes. © D.C./DR

milité mais aussi avec détermination. « Le respect du produit, la saisonnalité, le plaisir de cuisiner et celui de vous accueillir. »

Le travail en cuisine reste au cœur des priorités. « Nous allons essayer d'avoir des produits encore plus frais », explique le chef, qui veut pousser encore plus loin la sélection. L'objectif est clair : proposer une cuisine basée sur des produits de qualité,

« qui ont vraiment le goût de la terre ».

Un message clair envoyé à la clientèle : « Nous continuerons à travailler chaque jour avec exigence et passion pour vous proposer des assiettes de qualité et préserver l'âme de notre maison. » Le restaurant conclut en remerciant ses clients pour leur soutien : « Merci pour votre confiance et votre fidélité, aujourd'hui plus que jamais. » ■



En 2024, selon les P-V officiels, le président du MR n'a participé qu'à deux votes sur les 64 organisés au sénat. Et aucune prise de parole de sa part n'y est signalée. Mais le Montois assume et s'explique sur le sujet.

LOÏC DÉVIÈRE

Voici un petit mois, le président du PS Paul Magnette avait été pointé du doigt pour ses absences répétées au conseil communal de Charleroi (où il ne touche pas le moindre centime s'il est absent, précisons-le). Et la semaine dernière, c'est le nombre élevé d'absents, parmi les députés de la majorité à la Chambre, qui avait défrayé la chronique. Dans ce contexte, la « vieille rumeur » autour du manque d'assiduité du président du MR Georges-Louis Bouchez au sénat, lors de la précédente mandature, a refait surface. « En 2024, il a touché 40.000 euros et n'y a presque pas mis les pieds », a-t-on pu entendre. Alors, quid ? En 2024, avant les élections fédérales, le sé-

nat a tenu cinq séances, dont une extraordinaire. Dans les annales, c'est-à-dire les procès-verbaux, on ne retrouve pas trace d'une prise de parole de la part du Montois cette année-là. De même, se-

”  
« Je n'ai pas gagné un euro en plus sur mon compte en banque dans l'histoire »

Georges-Louis Bouchez

lon les relevés officiels, il n'a participé qu'à deux votes sur les 64 qui se sont tenus pendant lesdites séances. L'homme fort des libéraux était aussi membre de la commission des affaires institutionnelles, où, selon les vidéos présentes sur le site

de l'organe, il s'est également montré à tout le moins très discret, écrira-t-on. Si on regarde un peu plus loin, toujours sur le site officiel du sénat, on s'aperçoit qu'il n'a posé qu'une seule question écrite... sur l'ensemble de la mandature. Pour être complet, on précisera toutefois qu'il a co-signé en 2024, avec bien d'autres sénateurs libéraux, trois propositions de révisions du règlement du sénat, une résolution et deux propositions de déclaration de révision de la constitution.

#### ET LE SALAIRE ?

Contacté par nos soins, Georges-Louis Bouchez assume. « Un président de parti ne passe pas ses journées en commission pour interroger des ministres qu'il a lui-même nommés. Pour moi,

s'y asseoir à 9 heures et poser 47 questions jusqu'au lendemain 2 heures du matin, ce n'est pas ça, faire de la politique. Oui, j'ai peut-être loupé les quatre ou cinq séances plénières. J'avais le choix entre faire avancer la politique belge sur des dossiers comme le nucléaire, par exemple, ou passer des matinées complètes sur des rapports du sénat. En 2024, qu'aurais-je dû faire ? Assister à tout, mais ne pas faire bouger les choses et perdre les élections dans la foulée ? Moi, je me considère comme le sénateur qui a eu le plus grand impact au final. J'ai utilisé le sénat comme un des leviers à ma disposition pour vraiment changer les choses. »

Dans ce cas-ci, Georges-Louis Bouchez était bel et bien payé. Selon le site de référé-

rence Cumuleo, sa rémunération pour ce poste, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le 27 mai de la même année, s'est élevée à 40.801,48€ brut.

« Moi, comme vice-président du MR, je touche d'office la même somme qu'un vice-premier ministre de la part de mon parti. Cela représente une dizaine de milliers d'euros mensuels en net. Toute rémunération publique supplémentaire vient en déduction de ce salaire. Autrement dit, le parti a retiré cette somme de ce qu'il me verse. Je n'ai pas gagné un euro en plus sur mon compte en banque dans l'histoire », assène-t-il, visiblement très énervé sur le sujet. Reste que les 40.000 euros en question étaient logiquement dédiés à la seule réalisation du job de sénateur... ■

# LE REFUGE DE L'ARCHE DE NOÉ SATURÉ : « LES LOIS NE SONT PAS RESPECTÉES ! »



Stella Macris, présidente du refuge. © E.G.

Comme de nombreux refuges, l'Arche de Noé à Maisières est plus que complète. Sa présidente, Stella Macris, pousse un coup de gueule face à une situation devenue « ingérable ».

NICOLAS ZINQUE

**A** Maisières, le refuge l'Arche de Noé affiche complet, une nouvelle fois : « Comme régulièrement, nous sommes obligés de refuser des animaux. On refuse chaque après-midi par mail, par téléphone ou de vive voix. On ne sait plus suivre », peste Stella Macris, présidente de l'association. « Il y a une grosse pression, de la part des gens qui veulent abandonner, de la police qui trouve des chiens et ne sait pas quoi en faire, parce qu'elle n'a pas les infrastructures adaptées, et des vétérinaires à qui des gens présentent des animaux, parce qu'ils ne savent plus



Les malinois constituent un cinquième des abandons. © Arche de Noé

s'en occuper », déplore-t-elle. Ce lundi 4 mai encore, l'association a récupéré un malinois, pour lequel il a fallu « repousser les murs ».

Et parmi la cinquantaine de chiens au refuge, ce sont justement les malinois (22 %) et

les amstaffs et croisés amstaffs (46 %) qui sont les plus représentés. « Ce sont souvent des chiens que les gens prennent soi-disant pour se défendre ou garder la maison. Ou parce que c'est la mode. Les gens vont les acheter ou les chercher chez le voisin, sur Facebook et ainsi de suite. C'est là que le bât blesse », dénonce la présidente du refuge. Des chiens qui, souvent, ont des problèmes de comportement, qu'il faut donc corriger, et qui les rendent plus difficiles à adopter.

## CHEZ LES CHATS AUSSI

Côté chats, la situation est tout aussi critique. En pleine période des naissances,

comme en ce moment, les chatons affluent. L'Arche de Noé en abrite une cinquantaine, dont une partie est placée en famille d'accueil, le temps de se remettre et de trouver une famille d'adoption. « Deux à trois fois par an, c'est la même galère pour tous les refuges. Les gens n'ont toujours pas compris que l'identification et la stérilisation sont obligatoires », pointe du doigt Stella Macris.

Et pour elle, c'est l'origine du problème : le manque de sanctions et de suivi. « Ce n'est pas un problème financier, mais de justice. Les lois ne sont pas respectées et il n'y a aucune sanction. Il n'y a pas assez de personnel pour vérifier. Les policiers ne sont pas toujours au courant et même dans le service du bien-être animal, ils ne sont

pas assez nombreux. Comment voulez-vous qu'ils s'en sortent ? C'est un cercle vicieux. Si personne ne met de sanctions aux gens qui reproduisent, qui vendent et qui donnent à tour de bras, ça va continuer comme ça encore pendant des années. Et quand il y a des saisies, parfois les animaux sont rendus. On marche sur la tête ! », assène-t-elle.

Face à cette situation, le refuge refuse de céder. « On ne pratique pas l'euthanasie. Sinon, on devrait en faire tous les jours. » Et de rappeler ce message, pourtant déjà martelé : « Réfléchissez avant d'acquiescer à un animal. C'est un être vivant. C'est une responsabilité pour 10-15 ans. » Si rien n'est fait, le refuge craint de voir la situation empirer, davantage encore. ■

# « Toutes les intercommunales devront donner la liste de leurs sponsorings »

Le ministre wallon des Pouvoirs locaux se mêle de l'affaire du sponsoring des bals des bourgmestres liégeois par l'intercommunale Resa. François Desquesnes sollicite une enquête approfondie et exige la liste complète de tous les sponsorings de l'ensemble des intercommunales de Wallonie.



**GASPARD GROSJEAN**  
Rédacteur en chef adjoint

**D**écidément, c'est un fameux lièvre qu'a soulevé Sudinfo en révélant l'existence d'une politique de sponsoring de bals de bourgmestres par l'intercommunale liégeoise de gaz et d'électricité Resa. Alors que les présidents provinciaux du MR et des Engagés, à savoir le ministre Mathieu Bihet et le bourgmestre de Fléron Thierry Ancion, ont sollicité leurs représentants au conseil d'administration afin de mettre fin au système, c'est au tour du Gouvernement wallon de s'intéresser de près à cette histoire.

## LE MINISTRE DEMANDE DES ENQUÊTES

Le ministre des Pouvoirs locaux, François Desquesnes, a pris connaissance des faits. L'intéressé a décidé d'exercer ses prérogatives de tutelle et demande des comptes. L'intéressé a tout d'abord deman-



François Desquesnes a décidé d'exercer son pouvoir de tutelle. © Belga

dé à son administration d'investiguer sur les faits révélés par Sudinfo et de lui transmettre un rapport détaillé. Par ailleurs, le ministre Les Engagés a également sollicité une note complémentaire « afin de vérifier l'ensemble des dépenses de sponsoring, ainsi que toute autre dépense de soutien, réalisées au bénéfice d'organisations ou d'organismes tiers à l'intercommunale Resa », nous détaille son cabinet.

Et ce n'est pas tout. François

Desquesnes veut en profiter pour faire la transparence complète quant à ces pratiques au sein des organismes publics. « Dans le même esprit, le ministre a demandé que l'ensemble des intercommunales wallonnes transmettent la liste complète de leurs dépenses de sponsoring ou de soutien à des organisations ou organismes tiers. » Autrement dit, chaque intercommunale va être sollicitée par l'administration wallonne afin de

fournir un dossier complet : qui est sponsorisé, pourquoi, pour quel montant, avec quelle motivation ? Les intercommunales ont jusqu'au 31 mai pour communiquer ces informations à l'administration.

## CINQ BALS SPONSORISÉS

On l'aura compris, l'affaire dépasse donc désormais les simples frontières principales. Rappelons qu'à la base, l'intercommunale liégeoise est épinglée pour avoir sponsorisé, pour plus de 10.000 euros entre 2022 et 2025, les bals de plusieurs bourgmestres liégeois à Seraing, Herstal, Hannut, Flémalle ou encore de Liège-Ville. Le tout dans une certaine opacité puisque les prises de décision (oui ou non) sont du ressort unique de la direction générale, et donc de la responsabilité directe de Gil Simon. Aucun aval du conseil d'administration ni du bureau exécutif de l'instance n'est nécessaire.

Tout cela avec un parfum de conflit d'intérêts potentiel

quand on sait que Manu Douette (MR) et Philippe Grosjean (PS) voient leurs festivités locales soutenues financièrement par Resa alors qu'ils en sont respectivement président et vice-président.

”

« L'ensemble des intercommunales wallonnes doivent transmettre la liste complète de leurs dépenses de sponsoring ou de soutien à des organisations ou organismes tiers pour le 31 mai »

François Desquesnes  
MINISTRE WALLON DES POUVOIRS  
LOCAUX

Le conseil d'administration de Resa du 12 mai prochain promet d'être animé, les représentants MR et Engagés ayant déjà annoncé qu'ils mettraient sur la table un point pour supprimer le système de sponsoring avec effet immédiat. ■

**LE SOIR**

# L'obligation d'une assurance accidents du travail pour les travailleurs de plateformes reportée

L'exécutif évoque des problèmes dans la loi et annonce que le texte va être modifié. Une décision critiquée, alors que les travailleurs de plateformes sont souvent soumis à des risques accrus d'accident du travail.

JULIEN BIALAS

L'information date de plusieurs mois, mais est restée, jusqu'à présent, un peu sous les radars. Le 19 décembre 2025, le gouvernement fédéral a décidé de reporter de deux ans l'entrée en vigueur d'une couverture en matière d'accidents du travail pour les travailleurs de plateformes. Cette mesure était l'une des avancées législatives les plus notables enregistrées par le gouvernement Vivaldi sous la précé-

dente législature.

Dans une loi votée en octobre 2022, outre l'introduction d'une présomption de salariat pour les travailleurs de plateformes, le législateur a prévu que ceux-ci doivent, quel que soit leur statut, bénéficier d'une assurance accidents équivalente à celle des travailleurs salariés.

Un changement majeur pour un grand nombre de travailleurs soumis à d'importants risques. Un coursier à vélo ayant, par exemple, quinze fois plus de risques d'être victime d'un accident du

travail qu'un autre travailleur, selon la coopérative de travailleurs Smart. Le modèle économique des plateformes, marqué par une pression à livrer rapidement, est d'ailleurs accusé d'accroître ce risque. Le témoignage d'Aaron (lire ci-dessous) illustre aussi les difficultés auxquelles les collaborateurs de plateformes font face lorsqu'ils rencontrent un problème.

## Des travailleurs à risque pas ou mal assurés

Pour laisser aux acteurs le temps de se conformer à cette législation, il avait été convenu qu'elle entrerait en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, avant que l'exécutif actuel ne reporte cette échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2028. Une mesure qui passe mal auprès du syndicat CSC United Freelancers, qui plaide depuis plusieurs années

pour améliorer les conditions de travail des coursiers. « Les travailleurs, même indépendants, ne sont pas de la chair à canon. (...) Les acteurs ont eu plus de trois ans pour se préparer. »

Les plateformes souscrivent bien à des assurances, mais, comme le relève la CSC, celles-ci font l'objet de limitations. « Ce que révèle ce report, c'est la volonté du gouvernement d'entretenir une forme de travail "au rabais", un système qui permet aux plateformes de travail de se dédouaner de toute responsabilité envers le travailleur, de le presser et de le jeter comme un Kleenex usagé lorsqu'il n'est plus utilisable », condamne le syndicat dans un communiqué de presse.

Une lecture que conteste l'exécutif actuel. Pour justifier ce report, le cabinet de David Clarinval (MR), ministre de

L'Économie, avance que « la législation, dans sa forme actuelle, n'est pas totalement exécutable » et que le texte ne « permet pas d'identifier qui et ce qui doit être assuré concrètement. Il en résulte qu'aujourd'hui, nous avons sur le papier une obligation d'assurance pour les plateformes, mais, dans la pratique, il n'existe aucun produit d'assurance qui répond aux exigences de la législation ». Des modifications au texte sont annoncées afin de rendre la législation exécutable.

## Un report dommageable

Le cabinet de David Clarinval rappelle que l'assurance maladie-invalidité obligatoire fait partie intégrante du statut social des travailleurs indépendants et qu'elle assure le remboursement des frais médicaux ainsi que l'octroi d'une indemnité en cas d'incapacité de travail. « L'arrêté royal adopté à la fin de l'année dernière n'a aucune incidence à cet égard. »

Ce report s'avère en revanche bien plus dommageable pour la grande majorité des travailleurs de plateforme qui opèrent sous le régime de l'économie collaborative. Ce statut fiscal n'est ni un statut d'indépendant ni un statut de salarié, et n'offre donc aucune des protections que chacun de ces régimes prévoit. Ces travailleurs doivent dès lors se contenter de la couverture prévue par leurs plateformes donneuses d'ordre. Encore faut-il que celles-ci en aient prévu une, ce qui n'est pas toujours le cas.

Un coursier à vélo a, par exemple, quinze fois plus de risques d'être victime d'un accident du travail qu'un autre travailleur. © BELGA

**La Libre** BELGIQUE

# Comment le budget mobilité s'est transformé en une aide au logement

■ Employeurs et syndicats veulent rééquilibrer le dispositif. Pas sans risque.

Le budget mobilité a-t-il loupé sa cible? Et comment corriger le tir? Ces questions se trouvent sur la table du gouvernement fédéral et viennent de faire l'objet d'un avis des employeurs et des syndicats au Conseil national du travail.

Créé en 2019, le budget mobilité est alloué aux travailleurs en échange de la voiture de société dont ils disposent ou à laquelle ils auraient droit. Ce budget leur permet de financer des alternatives plus écologiques. Il peut être affecté à trois piliers. Le pilier 1 consiste en une voiture de société plus respectueuse de l'environnement (électrique). Le pilier 2 regroupe les transports publics, les voitures partagées, les vélos (électriques) et même les frais de logement. Enfin, le pilier 3, c'est le solde du budget versé en espèces.

À l'heure actuelle, le budget mobilité n'est pas généralisé, mais le gouvernement prévoit de l'étendre. À partir de 2027, tout employeur occupant au moins 50 travailleurs sera tenu de proposer le budget mobilité à ses travailleurs

ayant droit à une voiture de société. Les travailleurs restant totalement libres d'opter ou non pour le budget mobilité. Pour l'année 2026, le budget mobilité doit être compris entre 3233 euros et 17 244 euros.

## Un mécanisme dévoyé

Mis en place à l'origine pour favoriser la mobilité douce, le budget mobilité est toutefois de plus en

plus utilisé par les travailleurs pour payer leur loyer ou rembourser leur emprunt hypothécaire. Selon une analyse des données de paie de Partena Professional (spécialiste des ressources humaines) sur les années 2023 à 2025, les travailleurs qui choisissent une alternative hors du pilier 1 (voiture de société moins polluante) consacrent (si l'on ne tient pas compte du versement d'un solde en fin d'année) plus de 90% de leur budget à leur logement et non à la mobilité douce (transports publics, vélo ou solutions de partage).

Katty Kerkhofs, expert juridique chez Partena Professionnal: "Avec le temps, le budget mobilité a été modifié pour convaincre davantage de gens d'abandonner leur véhicule de

société. Au début, le logement devait se trouver à moins de 5 km de l'entreprise, puis c'est passé à 10 km. Et avec le télétravail, la distance moyenne entre logement et lieu de travail a diminué. De plus en plus de gens ont donc eu la possibilité de choisir cet avantage. Et comme le montant perçu dans le pilier 2 est un montant net, il constitue un très gros avantage."

Ces travailleurs consacrent plus de 90% de leur budget à leur logement et non à la mobilité douce.

Cela a pu générer un effet d'aubaine chez des gens qui habitaient déjà près de leur travail et qui n'avaient jamais eu de véhicule de société auparavant. "Et c'est précisément là que l'équilibre s'est progressivement perdu: d'un côté, les coûts liés au logement; de l'autre, les formes de mobilité alternative. Ce que le gouvernement entend aujourd'hui faire, c'est rétablir cet équilibre, affirme la juriste. Le budget mobilité doit aussi servir à favoriser une mobilité plus écologique."

## Gare au choc!

Le Conseil national du travail (CNT), organe composé paritairement de représentants des employeurs et des syndicats, partage la même opinion. Dans un récent avis, le CNT "estime nécessaire de li-

miter le financement des frais de logement à maximum 50% du budget mobilité", afin de "garantir l'utilisation effective du budget mobilité à des fins de mobilité et non comme instrument d'optimisation salariale". Cela permettrait en outre "d'éviter des retombées négatives sur le marché du logement. En effet, sans cet ajustement, pour un groupe de travailleurs considérable, le budget mobilité risque d'être assimilé à un pouvoir d'achat supplémentaire servant à payer leur loyer ou leur emprunt hypothécaire. Dans un marché du logement qui est déjà sous pression, cela conduirait inévitablement à une hausse des prix des loyers et de l'immobilier."

Si elle juge nécessaire, elle aussi, de réorienter le budget mobilité, Katty Kerkhofs estime cependant que l'option proposée par les partenaires sociaux pourrait constituer un choc. "On est aujourd'hui à 90% du budget consacré au logement. Fixer un plafond de 50% aura un grand impact sur le budget des ménages. Et alors, les travailleurs choisiront peut-être de reprendre une voiture de société." Et de suggérer au gouvernement, plutôt que de limiter le montant que l'on peut consacrer au logement, "de rendre plus stricts les critères pour pouvoir utiliser son budget mobilité pour ses frais de logement".

Laurent Gérard

# Les profs de religion et de morale s'inquiètent pour l'avenir de leur cours dans l'officiel

■ Ces cours seraient à terme menacés par ceux de philosophie et citoyenneté.

Depuis septembre 2016, les élèves de primaire de l'enseignement officiel suivent le cours de philosophie et citoyenneté (CPC). Dès 2017, il s'étend aux secondaires, remplaçant alors l'une des deux heures du cours de morale ou de religion, qui devient facultative.

Aujourd'hui, comme elle l'a confié dans un entretien dans le journal *Le Soir*, la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny (MR) envisagerait de faire passer le cours de CPC à deux heures pour tous ces élèves. Par conséquent, les élèves n'auraient plus le choix d'opter pour une heure de religion ou morale dans leur grille horaire. Ces cours seraient rendus optionnels dans les écoles appartenant aux réseaux de l'enseignement officiel et libre non confessionnel.

Rien ne change par contre pour les élèves du libre confessionnel, qui conservent deux heures de religion par semaine et à qui les compétences de philosophie et citoyenneté sont transmises transversalement dans les autres cours.

## Vers une disparition ?

Jean-Marc Drieskens est le président du Conseil consultatif supérieur des cours philosophiques et délégué épiscopal en matière de cours de religion catholique pour le

diocèse de Liège. Il a aussi été professeur et directeur dans un collège liégeois. Face au projet de la Ministre, il craint la disparition des cours de religion dans l'enseignement officiel, au profit des cours de CPC. Pour lui, si les heures de religion ou de morale devaient se dérouler sur base volontaire, en dehors des heures de cours, "elles disparaîtraient à terme de l'univers scolaire de l'enseignement officiel". "Vous n'allez pas dire à un élève qui finit les cours à 15h d'attendre 16h30 pour avoir le cours de religion islamique, de morale, ou de religion catholique", souligne-t-il.

Un tel changement se heurterait par ailleurs à plusieurs obstacles, argumente Jean-Marc Drieskens. "Dans la région de Liège, par exemple, la pénurie d'enseignants de CPC est plus importante que celles des professeurs de religion catholique", illustre-t-il. "Je ne vois pas comment, en doublant le nombre d'heures, on parviendrait à ce que ces cours soient donnés en bonne et due forme. Je ne suis pas non plus convaincu qu'un professeur de religion islamique ou catholique accepte de devoir donner le cours de CPC", développe-t-il encore. D'un point de vue financier, Jean-Marc Drieskens assure qu'une projection des frais liés à une telle réforme concluait qu'elle allait engendrer des coûts importants. "Or, on est dans une période de restrictions", rappelle-t-il.

## Plus de lieu critique de réflexion

Jean-Marc Drieskens estime par ailleurs qu'une disparition des cours de religion pourrait avoir un impact

sociétal. "Dans un cours de philosophie et citoyenneté, on ne traite pas les questions religieuses comme on peut les traiter dans nos cours de religion. C'est la porte ouverte à tous les intégrismes, et Dieu sait s'ils sont déjà assez présents aujourd'hui! Il n'y aura plus de lieu critique de réflexion à ce niveau-là", met-il en garde. En l'absence d'un espace d'échange organisé, les jeunes pourraient en effet tenter de trouver des réponses à leurs questions religieuses notamment sur les réseaux sociaux, où il y a peu ou pas de modération.

## Une réforme pas si simple à mener

Cela étant, ce projet – qui est par ailleurs une copie conforme de l'idée lancée, puis abandonnée en 2023 par Caroline Désir (PS), alors ministre de l'Enseignement – ne devrait pas aboutir sous l'actuelle législature, se rassure Jean-Marc Drieskens. Et pour cause, contrairement au programme électoral du MR, le passage du cours de CPC à 2h n'est mentionné nulle part dans la Déclaration de politique communautaire (DPC) corédigée par Les Engagés, historiquement attachés aux cours confessionnels.

Le projet se heurte aussi en apparence à l'article 24 de la Constitution, qui stipule que l'on doit "offrir le choix" d'un cours de religion ou de morale. Cependant, en proposant ce cours – même en dehors de la grille horaire – Valérie Glatigny joue sur cette nuance et respecte donc l'esprit de l'article 24.

Caroline Vandenebeele

Ce projet est une copie conforme de l'idée lancée, puis abandonnée en 2023 par Caroline Désir (PS).